


Synthèse Rapport diagnostic
Prévention du mal-être en agriculture
-- Vienne --




Une **feuille de route** dans la lignée du **rapport Damaisin** et du rapport du groupe de travail des sénateurs **Françoise Férat et Henri Cabanel**

Approche territorialisée, au plus près des agriculteurs et des salariés en détresse

Implication de tous, citoyens, voisins, associations, réseaux professionnels

Forte articulation entre les acteurs, privés et publics, dans les domaines social, de la santé et de l'économie pour permettre de combattre ces fragilités

3 axes

- 1** **Humaniser** les rapports avec les agriculteurs en difficultés et être à l'écoute de chaque cas personnel
 - 2** **Aller vers** celles et ceux qui sont isolés face à leurs difficultés
 - 3** **Prévenir et accompagner** toute forme de difficultés qu'elles soient personnelles, économiques ou sociales
- 



Le comité départemental plénier

- **Les missions associées** : élabore un diagnostic local partagé, garantit de la feuille de route par l'ensemble des partenaires, facilite la coordination entre les acteurs impliqués et partenaires, garantit de l'offre de services sur le territoire, lève les difficultés rencontrées, dresse le bilan des mesures prises selon des indicateurs spécifiques, valorise les actions partenariales engagées sur le territoire.
- **Les comités départementaux plénier et technique sont copilotés par la DDT 86 et la MSA Poitou**



Le comité départemental technique

- **Les missions associées :**

Elaboration d'un diagnostic local partagé : recensement des outils disponibles à l'échelon territorial.

En direction des agriculteurs et salariés en situation de mal-être :

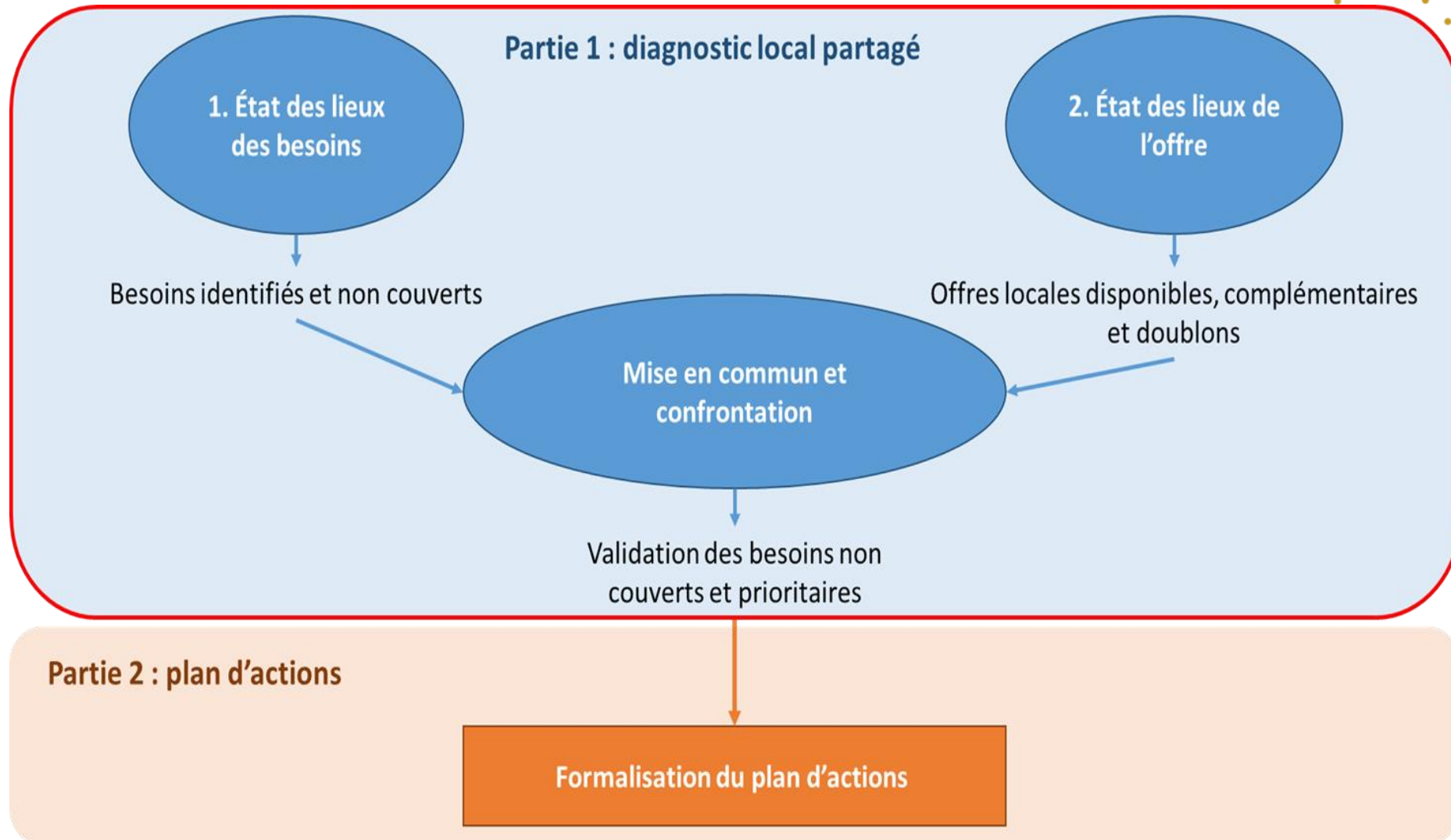
Veille à la bonne articulation entre les acteurs pour faciliter les parcours d'accompagnement.

En direction du comité plénier :

Signale les difficultés rencontrées et propose des mesures adaptées, fournit les éléments nécessaires aux bilans qualitatifs, quantitatifs et financiers des actions menées.

- **Les participants :** DDT, MSA Poitou, ARS, Centre Henri Laborit, DDETS, DDPP, Chambre d'Agriculture, Conseil Départemental et Solidarité Paysans.

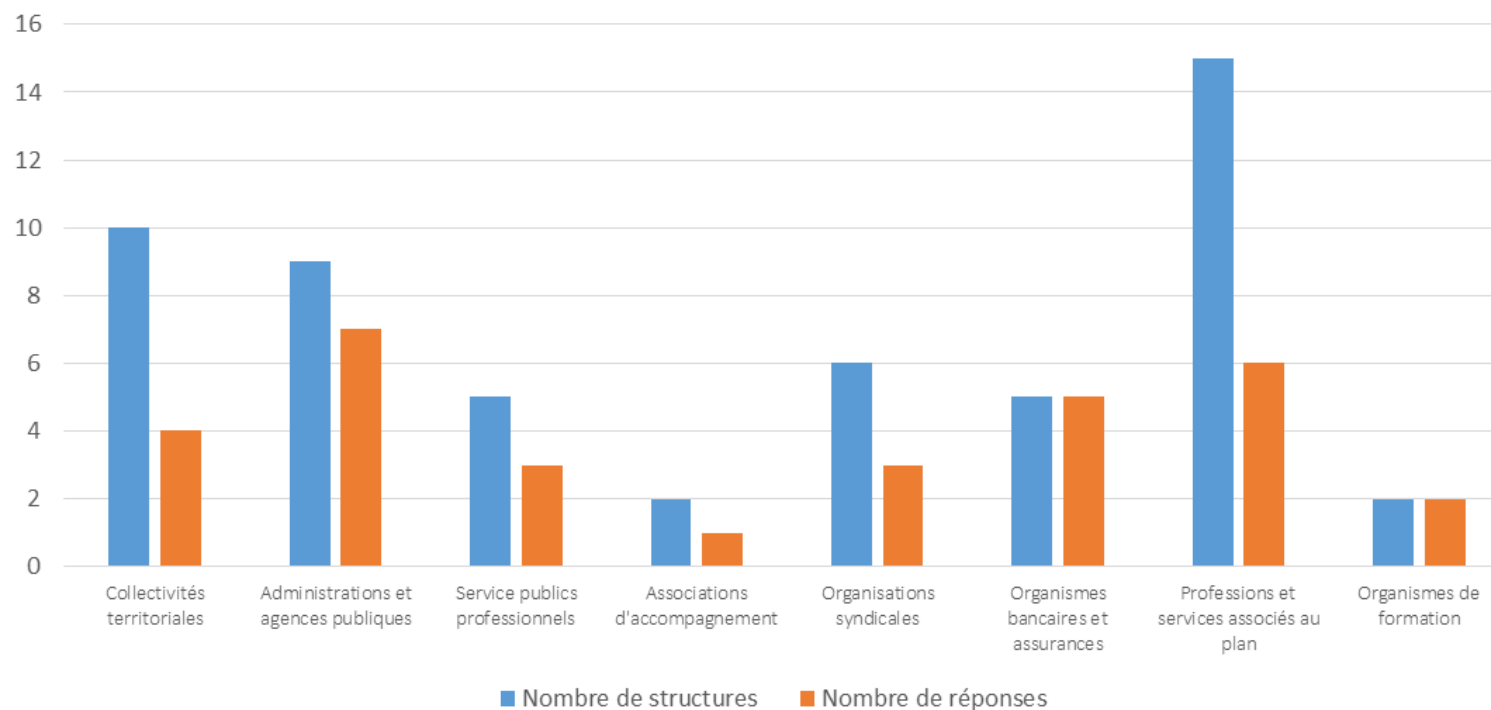
Méthodologie pour la réalisation du diagnostic local partagé (validé le 12/10/22)



Bilan des structures ayant répondu au diagnostic

	Nombre de structures	Nombre de réponses	Taux de réponse
Collectivités territoriales	10	4	40%
Administrations et agences publiques	9	7	78%
Services publics professionnels	5	3	60%
Associations d'accompagnement	2	1	50%
Organisations syndicales	6	3	50%
Organismes bancaires et assurances	5	5	100%
Professions et services associés au plan	15	6	40%
Organismes de formation	2	2	100%
Total	54	31	57%

Réponses des membres du comité de pilotage au diagnostic territorial mal-être en agriculture en Vienne



Synthèse de l'état des lieux du territoire

Caractéristiques du secteur agricole

Sources des données : GéoMSA, Agreste, DRAAF Nouvelle Aquitaine, INSERM (CpédiDc), Chambre d'Agriculture 86, Service Strategi MSA POITOU, ...

- **La Vienne a un taux de présence agricole élevé (6,9%) par rapport au taux moyen national (4,9%).**
- **Le département est en grande partie rural avec des taux élevés de présence du régime agricole sur l'ensemble des bassins de vie à l'exception des bassins de vie de Poitiers (3%), de Châtelleraut (3,9%).**
- **Un taux de nouvelles installations en baisse depuis 2018 mais reste au-dessus de la moyenne nationale.**

Synthèse de l'état des lieux du territoire

Caractéristiques du secteur agricole

- **Diminution du nombre d'exploitations et au contraire une augmentation des Surfaces Agricoles Utiles (SAU).**
- **Les exploitations se structurent de plus en plus sous forme sociétaire (GAEC, EARL, ...).**
- **Un grand nombre d'exploitations orientées vers la polyculture/polyélevage sur l'ensemble des communes du département. Plus orientées céréales et oléagineux.**
- **Main d'œuvre agricole en baisse.**

Synthèse de l'état des lieux du territoire

Caractéristiques du secteur agricole

- Une part très importante d'hommes (63%) dans la population active (18-64 ans) au Régime Agricole.
- En 2021, l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 49,3 ans.
- La proportion de la population agricole de plus 70 ans très élevée (vieillessement de la population agricole).
- Des signes de qualité de la production (AOP, IGP, label rouge) en dessous de la moyenne nationale (27%), 14% des exploitations de la Vienne sont labellisées.
- Une tendance à l'agriculture biologique en progression depuis 2010.

Synthèse de l'état des lieux du territoire

Contexte socio-économique



- Une part élevée (43,5%) d'allocataires du régime agricole à bas revenu.
- Plus du quart (28,8%) des familles allocataires MSA Poitou bénéficie des aides au logement.
- Une faible proportion de bénéficiaires du RSA au régime agricole (4,9%) par rapport à la moyenne nationale (5,2%).
- Près du tiers (25,4%) de la population agricole de la MSA Poitou est couverte par la prime d'activité, en dessous de la moyenne nationale (28,6%).
- Un taux (5,5%) de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) en dessous de la moyenne nationale (7,6%).

Point de vigilance : S'interroger sur le « non-recours » et ne pas conclure hâtivement par une situation de précarité peu existante au sein des populations agricoles de la Vienne.

Synthèse de l'état des lieux du territoire

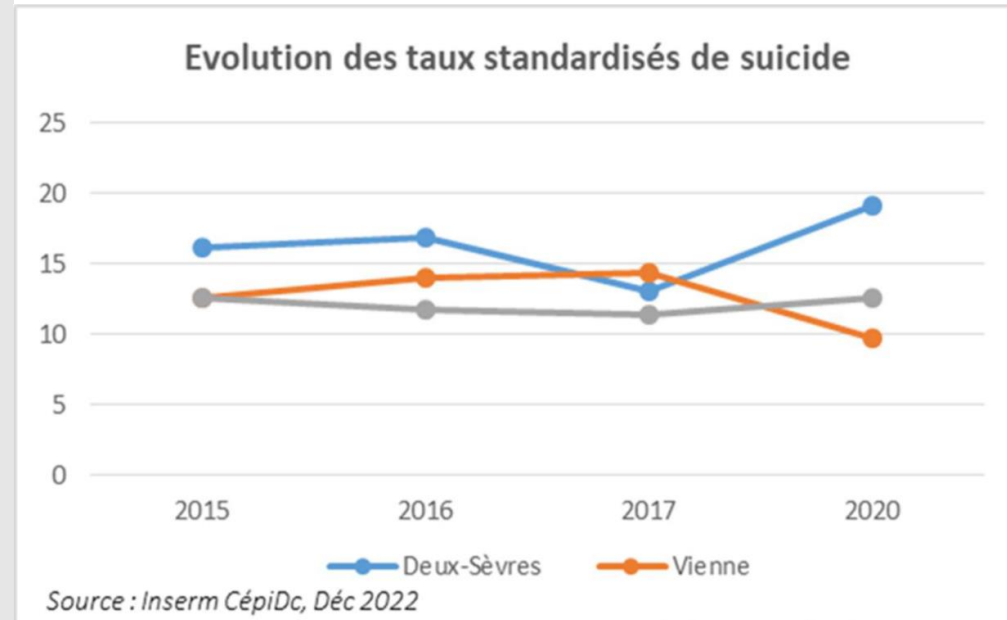
Des inégalités sociales de santé



- Un taux de suicide et de TS en baisse dans la Vienne en 2020 par rapport à 2017, toutes populations confondues.

Point de vigilance : Absence de données sur les suicides et les TS de 2018 et 2019.

- Les adhérents MSA de 15-64 ans ont un risque de suicide accru de 43% par rapport au reste de la population.
- Une surmortalité par suicide chez les hommes et dans la tranche d'âge 65-74 ans.
- Une surmortalité par suicide chez les salariés agricoles en comparaison aux non salariés agricoles.
- Les personnes dans des espaces ruraux ou espaces défavorisés au plan socio-économique et sanitaire, présentent un risque de mortalité par suicide accru de près de 50%.



Synthèse de l'état des lieux du territoire

Des inégalités sociales de santé

- Une densité de médecins généralistes supérieure à la moyenne nationale.
- Plusieurs « déserts médicaux » dans certains bassins de vie.
- Faible densité d'infirmiers à l'échelle départementale mais meilleure présence de ceux-ci dans les « déserts médicaux ».
- Très faible présence de professionnels de santé mentale (psychiatres, psychologues).
- Faible recours à des actes psychiatriques

Point de vigilance : Faible recours aux actes psychiatriques à mettre en lien avec le manque de professionnels et/ou non recours ?

Synthèse de l'état des lieux du territoire

Des inégalités sociales de santé

- Une diminution globale des accidents de travail (AT), maladies professionnelles (MP) en 2021
- Accidents de travail mortels (ATM) en légère hausse en 2022 par rapport à 2021.
- Les causes principales de ces AT et ATM sont : machines et animaux.
- La majorité des ATM se situe au sud, sud-est de la Vienne.

Sources : Entretiens,
Réponses aux questionnaires
(sphinx)

Synthèse de l'état des besoins

Facteurs de mal-être

<i>Facteurs de mal-être</i>	
Des facteurs d'ordre personnels de mal-être	Isolement (géographique, social, sanitaire,...)
	Charge de travail importante
	Caractéristiques propres à la population agricole (difficultés à solliciter de l'aide, repli sur soi, fierté, ...)
Des facteurs d'ordre social/relationnel	Le poids de l'héritage et de la transmission
	Difficile conciliation vie professionnelle - vie familiale
Des facteurs d'ordre externes : structurels	La charge administrative
	Adaptation à l'évolution du monde agricole
	Persistance / accroissement de l'« agribashing »
Des facteurs d'ordre externes : conjoncturels	Des revenus faibles et instables
	Les risques climatiques
	Les crises sanitaires animales répétées
	Les crises économiques

Sources : Entretiens, Réponses
aux questionnaires (sphinx)

Synthèse de l'état des besoins

Les facteurs de mal-être

- Le mal-être est souvent issu de difficultés multifactorielles : différent selon les situations et difficile à hiérarchiser.
- L'impact de ces facteurs est difficilement mesurable, mais ils ont une réelle influence dans la survenue du mal-être.
- Les facteurs de mal-être dits facteurs « conjoncturels » perdurent dans le temps et tendent à devenir « structurels ».
- Un profil d'agriculteurs et de leurs salariés les plus exposés à ces facteurs évoqués se dégage : les éleveurs bovins/ovins cumulent plusieurs difficultés : charges de travail, plus de risques professionnels, volatilité des prix, agribashing, isolement face à la pénurie de main d'œuvre, difficultés de reprise, ...)

Sources : Entretiens, Réponses
aux questionnaires (sphinx)

Synthèse de l'état des lieux des besoins

Besoins partiellement couverts

<i>Publics concernés</i>	<i>Intitulés des besoins partiellement couverts</i>
NSA	Déclenchement d'un dispositif lors d'absences répétées de Déclaration de Revenu Professionnel (DRP)
	Préparer l'exploitant à l'arrêt de son activité
	Communication sur les dispositifs d'accompagnement proposés par la DDFIP pour les exploitants en difficulté financière ou de trésorerie.
NSA - SA	Procédure sur le qui fait quoi en situation de suicide ou tentative de suicide
	Former les conseillers commerciaux au repérage des RPS
	Faciliter l'accès à l'information du monde agricole sur l'existence des dispositifs de soutien
NSA - SA - Jeunes des lycées agricoles	Formation de prévention en sécurité au travail
	Développement des compétences de gestion d'entreprise
Professionnels	Fiche réflexe
	Formalisation d'un circuit d'information entre acteurs/partenaires
Tout public	Formation en prévention du suicide
	Communication intensive sur les dispositifs de soutien existants
	Répertoire des structures de soutien

Sources : Entretiens,
Réponses aux
questionnaires (sphinx)

Synthèse de l'état des lieux des besoins

Besoins non couverts

<i>Publics concernés</i>	<i>Intitulés des besoins</i>
NSA	Synthèse de situation économique des exploitations agricoles
	Assurer la concertation avec les établissements bancaires et les fournisseurs autour du dispositif REAGIR (ex FERTIL)
	Visite médicale des exploitants agricoles
Jeunes des lycées agricoles	Prévention de l'isolement social
Professionnels	Cellule d'accompagnement psychologique

Propositions et projets d'actions reparties suivant les 3 axes de la feuille de route

« Humaniser »	« Aller vers »	« Prévenir et accompagner »
Participer aux rencontres locales d'agriculteurs (GDS, coopératives, ...).	Déployer les formations sentinelles en agriculture.	Anticiper les conséquences des crises sanitaires, économiques et environnementales.
Participer aux différentes réunions partenariales locales.	Superviser les sentinelles pour entretenir la dynamique de réseau.	Améliorer et simplifier les prises en charges : prise en charge financière plus rapide, adaptation des grilles de prise en charge aux situations pour le RSA, prime d'activité,...
Déployer le dispositif PAPAGENO auprès des élus, des médias pour prévenir la contagion suicidaire.	Réaliser une fiche réflexe pour aider les professionnels dans l'orientation.	Formations/colloques (Gestion du temps de travail – Gestion d'entreprise – Santé sécurité au travail - Importance de l'aspect social).
Sensibiliser les structures du comité plénier à former leurs personnels pour les aider au repérage.	Réaliser un « flyer prévention des difficultés du monde agricole » qui contient les numéros utiles, les structures et dispositifs à contacter en fonction des situations. Privilégier la diffusion par courrier	Formation/Atelier pour préparer le futur retraité à céder son exploitation (Information sur les droits / Sensibiliser à la projection dans d'autres activités ...).
Sensibiliser les établissements bancaires sur les dispositifs existants et les inciter à les solliciter avant toute action judiciaire contre un agriculteur.	Partager et diffuser largement l'information sur les dispositifs (3114, Agri'écoute, ...) : transmettre les supports de communication à tous les membres du comité plénier.	Formation/atelier pour jeunes agriculteurs (Préparer aux éventualités et outils pour rebondir en cas de difficultés).
Impliquer des partenaires locaux (élus, maires) dans le repérage et à la diffusion de dispositifs d'accompagnement.	Inciter les membres du comité plénier à communiquer sur les offres et dispositifs des partenaires sur leurs différents sites internet.	Déployer des dispositifs de prise en charge psychologiques et d'écoute en cas notamment d'abattages d'animaux.
		Formaliser une procédure sur le qui fait quoi en situation de suicide ou tentative de suicide.
		Mettre en place des visites médicales pour les agriculteurs (NSA).
		Lutter contre le non recours aux soins.

Propositions d'actions prioritaires

1. Réaliser un « flyer prévention des difficultés du monde agricole » qui contient les numéros utiles, les structures et dispositifs à contacter en fonction des situations.
2. Diffuser une fiche réflexe détaillant la conduite à tenir par les professionnels et bénévoles en cas de situation de mal-être détectée ou de propos suicidaires avérés.
3. Poursuite du déploiement du réseau sentinelles en agriculture au sein du département
4. Formation Papageno (*Dispositif en cours de déploiement pour prévenir la contagion suicidaire*) des élus et acteurs impliqués (presse locale notamment).

Flyer prévention des difficultés du monde agricole

Prévention du MAL-ÊTRE AGRICOLE
Soutiens gratuits, confidentiels et personnalisés en Vienne

MAL-ÊTRE
Solitude, détresse ou dépression. Je ne reste pas seul face à mes difficultés personnelles ou professionnelles.
09 69 39 29 19 - agrieécoute.fr

AGRI'ÉCOUTE
Service d'écoute 24h/24 et 7j/7 dédié au monde agricole et rural
Prix d'un appel local

DIFFICULTÉS MULTIPLES
économiques, techniques.
Cellule Réagir - 05 49 44 74 10
bureauaccueilreagir86@vienne.chambagri.fr

Réagir
Solidarité & Accompagnement
Prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h

Solidarité Paysans - 06 87 04 96 01
86@solidaritepaysans.org

Solidarité Paysans
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

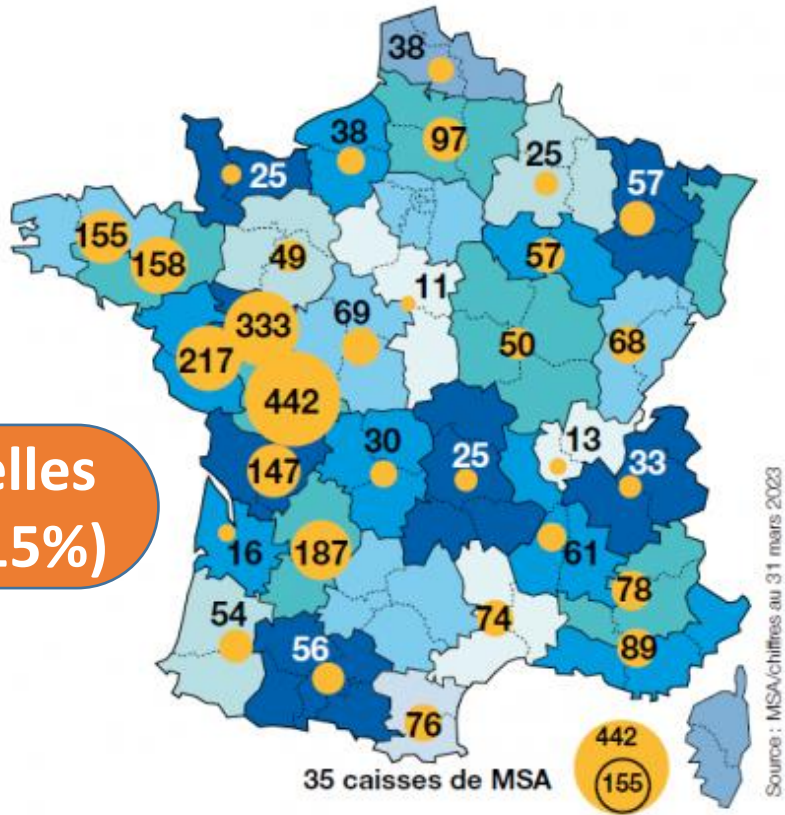
DIFFICULTÉS SOCIALES
familiales ou personnelles.
MSA POITOU
Service Action Sanitaire et Sociale
05 49 43 86 47

SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE
Je m'inquiète pour quelqu'un, j'ai des pensées suicidaires.
NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE
3114
écoute professionnelle et confidentielle 24h/24 et 7j/7
Appel gratuit
www.3114.fr

URGENCE
SAMU
Service d'aide médicale d'urgence
15
Urgence médicale
112
Numéro d'appel d'urgence européen

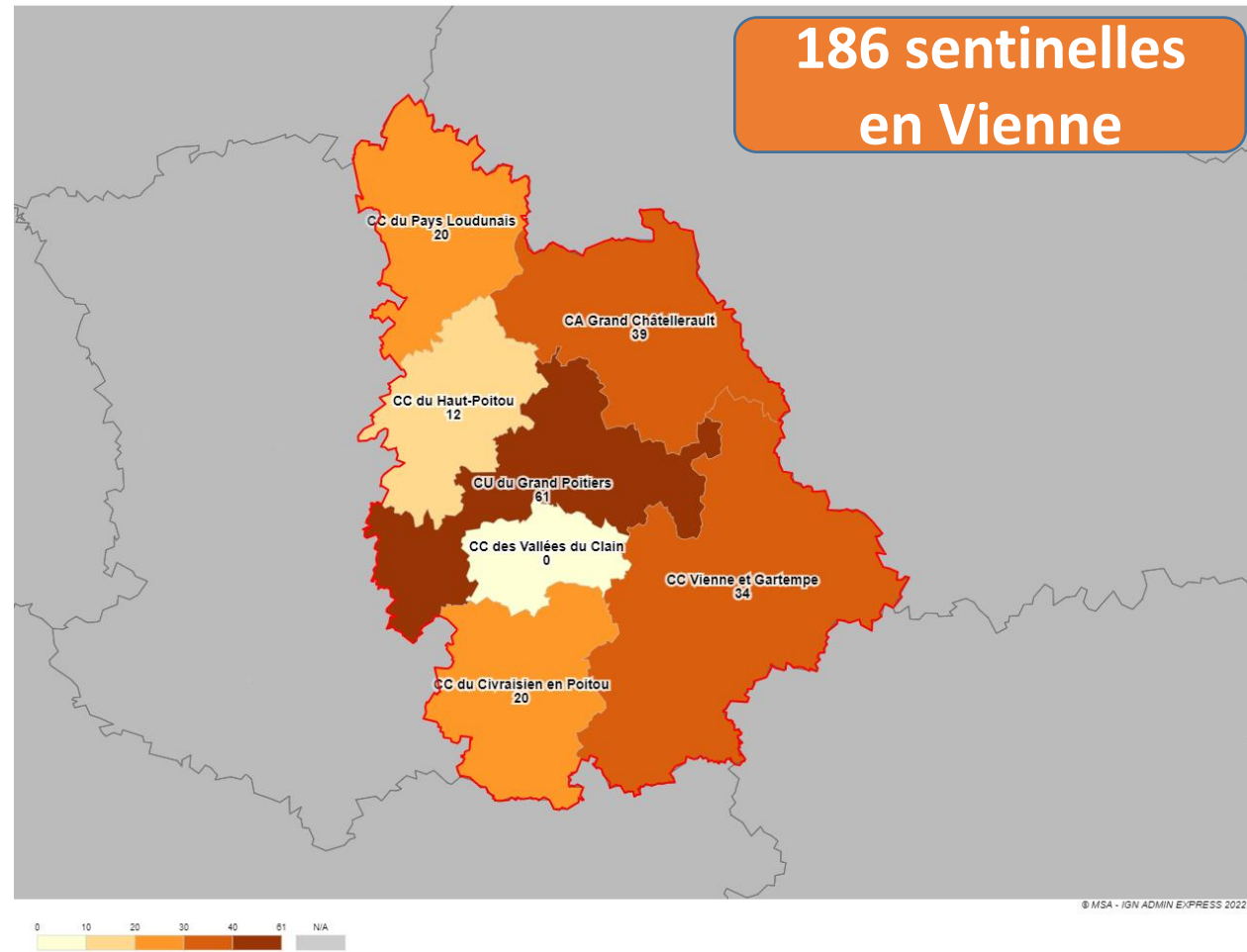
Réseau Territorial des sentinelles en Poitou (Vienne)

2 854 sentinelles formées par la MSA



442 sentinelles en Poitou (15%)

Nombre de sentinelles par EPCI - Vienne - Source : Base de données Réseau Territorial des Sentinelles en Poitou



- Peu de salariés des OPA (hors MSA Poitou) et services de l'Etat formés sentinelles
- Intégration d'un module agricole aux formations sentinelles